

l'Eglise, son inébranlable attachement à la personne du Successeur infailible de Pierre.

Et maintenant, Eminence, j'ai l'honneur de remettre à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Toronto les lettres pontificales qui la nomment Représentant du Souverain Pontife en cette circonstance solennelle et l'autorisent à placer sur la tête de Votre Eminence cette Barrette rouge, insigne d'honneur pour vous-même et titre de gloire pour le noble peuple du Canada.

BREF DE LÉON XIII A L'ARCHEVÊQUE DE TORONTO

A Notre Vénérable Frère Jean Joseph Lynch, Archevêque de Toronto, etc.

LÉON XIII PÂPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Marchant sur les traces de Nos Prédécesseurs les Pontifes Romains, Nous avons toujours eu à cœur que le Sénat des Cardinaux fût composé d'hommes dont l'esprit religieux, la vertu et les mérites fussent en harmonie avec l'éclat et la suprême dignité de ce Collège. Cette considération Nous a dernièrement déterminé à créer Cardinal de la Sainte Eglise Romaine Notre Vénérable Frère, Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, dont la piété, la science, le dévouement à ce Saint Siège Apostolique, le zèle et l'habileté à cultiver le champ du Seigneur, Nous ont été tellement manifestés que Nous l'avons jugé digne de recevoir un si grand honneur. Comme il s'agit maintenant de choisir quelqu'un qui soit chargé de lui imposer la barrette, insigne de la dignité qu'il a obtenue, Nous avons pensé, Vénérable Frère, à vous confier cette fonction, à vous qui êtes à la tête d'une Eglise très illustre et dont le respect envers Nous et envers la Chaire du Bienheureux Pierre est tel que Nous avons la certitude de ne pas vous voir en cela frustrer Notre attente. Puisqu'il en est ainsi, Nous vous chargeons, Vénérable Frère, par la teneur des présentes et en vertu de Notre Autorité Apostolique d'imposer en Notre nom et dans son Eglise